

## La paille et la poutre

(Les considérations qui suivent sont extraites de l'exposé présenté par R. F. Dasmann en juin dernier au Colloque de Pretoria sur la conservation et l'exploitation de la faune en Afrique, sous le titre de «Conservation et exploitation: deux notions en voie de réconciliation».)

De l'avis de certains, la loi du progrès nous obligerait à entreprendre toute activité devenue techniquement possible, surtout s'il en découle un profit. Pour d'autres, au contraire, les impératifs de la conservation nous prescrivent de ne rien entreprendre dans le doute, sauf s'il y va du salut et de la survie de l'homme ou de la faune.

Si l'on adopte ce dernier point de vue, le principe d'une exploitation de la faune ou de la flore dans les communautés biotiques qui sont restées relativement intactes, n'est admissible que si les conditions d'existence ou de survie propres à une espèce, à ses variétés génétiques et à sa communauté biotique s'en trouvent améliorées. Cela implique que nous devons nous garder de proposer une exploitation intensive dans les régions naturelles, dont le rendement est marginal et où les incidences sur la faune et les communautés naturelles sont incertaines ou potentiellement nuisibles.

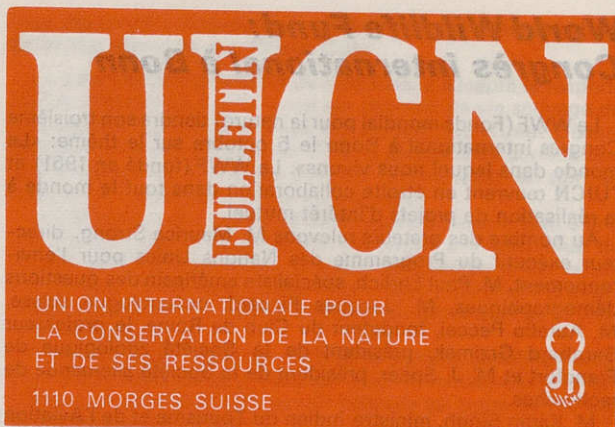
Vu la portée très générale de ce principe, son application devrait être l'objet d'un large débat dans chaque situation donnée. De cette manière le fardeau de la preuve retomberait sur les partisans d'une exploitation intensive de toutes les ressources naturelles. Il leur incomberait désormais de montrer quel profit il en découlerait pour l'homme ou la faune et d'établir l'absence d'incidences négatives importantes sur les espèces ou la région exploitées. Cela impliquerait, d'une part, que l'on procède à une «évaluation de l'impact écologique» avant d'accepter un plan d'exploitation intensive; d'autre part, que l'on abandonne à elles-mêmes les régions sauvages et leur faune, à moins que de bonnes raisons ne justifient le contraire; et enfin que l'on établisse la preuve que les valeurs exploitées répondent à un besoin et ne disparaîtront pas à long terme, contrairement à la pratique des plans d'utilisation qui souvent visent à susciter un profit et à minimiser les coûts. On parviendrait aussi à réaliser un meilleur équilibre entre la conservation et l'exploitation des ressources naturelles, qui toutes deux méritent d'être prises en considération.

Malheureusement, l'effet de telles mesures serait nul si elles n'étaient appliquées qu'aux plans d'exploitation de la faune, et si d'autres formes d'exploitation pouvaient se poursuivre sans contrôle. Il est vrai que, plus que les autres, les plans d'exploitation de la faune ont en général été basés sur des études de coûts et de profits réalistes, pour répondre aux objections soulevées tant par les partisans d'une protection intégrale que par ceux d'une élimination de la faune au profit d'autres formes d'exploitation.

Pour être réalistes, nous devons insister sur la nécessité de faire précéder toute forme d'exploitation intensive des ressources terrestres ou aquatiques — qu'elles soient minérales, végétales ou animales — par une évaluation de son impact écologique, et de soumettre à une telle analyse toute forme de développement économique impliquant des modifications importantes des paysages ou régions aquatiques encore existants et relativement stables. De plus, nous devons exiger qu'avant d'autoriser un projet de développement susceptible d'avoir un impact sur la faune et la nature, on considère pleinement la valeur à long terme des habitats et des milieux naturels, sans oublier le profit économique qui peut être tiré d'une exploitation et d'une gestion intensives de ces ressources.

Les attaques que les adeptes d'une conception «préservationniste» de la conservation de la nature lancent contre les partisans d'une exploitation ou d'une gestion de la nature, tombent à faux dans la mesure où elles visent des alliés potentiels et laissent les opposants des deux conceptions libres de réaliser des plans bien plus destructeurs. Mais elles ne sont pas totalement déplacées puisque les partisans de la gestion et de l'utilisation de la faune pêchent trop souvent par la même étroitesse de vue que les partisans d'autres formes d'exploitation et semblent adopter leur langage.

L'éleveur d'animaux sauvages qui veut élever des antilopes et qui éliminerait pour cela tous leurs rivaux et leurs prédateurs, ne diffère en rien du forestier qui détruit des forêts naturelles pour y planter des pins de Monterrey, ou du constructeur de barrage qui anéantirait un paysage resté naturel dans le seul but de produire une énergie peut-être inutile ou d'alimenter en eau des projets d'irrigation d'une valeur marginale. Pas plus que les autres, cet éleveur ne mérite d'être ménagé par ceux qui perçoivent au-delà du rendement économique les valeurs de



NOUVELLE SÉRIE Vol. 4, No 9

SEPTEMBRE 1973

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

l'environnement humain. Quelle que soit la valeur du but poursuivi, un éleveur qui rejette tous sentiments humains et massacre les animaux sauvages sans tenir compte des souffrances de ces animaux, ne diffère en rien — aux yeux de ceux qui ne partagent pas son étroitesse de vue — de tout autre tueur sanguinaire et doit être traité avec la même rigueur.

A l'opposé, l'amoureux de la nature capable de s'attendrir sur des baleineaux et de rester indifférent à d'autres plans d'exploitation des ressources marines susceptibles de détruire la subsistance de toutes les baleines, n'est pas un esprit conséquent. Les personnes qui veulent interdire complètement la chasse mais laissent les animaux crever de faim dans un habitat privé de ressources, pratiquent une forme d'humanitarisme singulièrement boiteuse. De même, celles qui consomment de la viande mais s'opposent à ce que l'on tue tout animal, vivent dans un monde protégé d'une étrange manière. On pourrait trouver une «paille» ou une «poutre» dans l'œil de chacun: prêchons plutôt en faveur d'une plus grande largeur de vue et d'une meilleure compréhension mutuelle.

## L'UICN reçoit un don de la Fondation Ford

L'UICN a le plaisir d'annoncer que la Fondation Ford lui a octroyé une somme de 300 000 dollars pour financer le programme de base de 1973 et 1974.

Il s'agit du second don que la Fondation Ford fait à l'UICN. Le premier, d'un montant de 650 000 dollars, avait été accordé pour une période de 33 mois.

L'UICN est très reconnaissante de cette marque de soutien qui reflète bien la confiance renouvelée que la Fondation Ford place en l'UICN et ses réalisations.

Le soutien financier remarquable accordé au cours de ces dernières années par différentes fondations privées a permis à l'UICN de poursuivre ses activités à un rythme plus soutenu, ainsi que l'avait demandé la 10<sup>e</sup> Assemblée générale de New Delhi.

Nos membres seront heureux d'apprendre que le don de la Fondation Ford vient couvrir à temps l'impasse budgétaire de l'année 1973, qui s'est encore aggravée à la suite de la dévaluation du dollar par rapport au franc suisse (près de 40 % en deux ans). Toutefois d'autres moyens de financement restent à trouver pour équilibrer le budget pendant les années 1973-1975.

## MAB: rencontre prévue à Morges

L'UICN accueillera du 25 au 27 septembre la réunion du Groupe d'experts du projet 8 du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO. Entre autres objectifs, le projet 8, intitulé «La conservation des zones naturelles et les ressources génétiques qu'elles contiennent», vise la mise sur pied d'un réseau de réserves biologiques ainsi que la formulation de mesures spéciales assurant la protection des ressources génétiques. L'UICN s'intéresse depuis longtemps au domaine défini dans le projet 8 et a participé activement aux préparatifs de cette réunion, qui sans doute jouera un rôle décisif dans la mise en œuvre du projet.

## World Wildlife Fund: Congrès international à Bonn

Le WWF (Fonds mondial pour la nature) tiendra son troisième Congrès international à Bonn le 5 octobre sur le thème: «Le monde dans lequel nous vivons». Le WWF (fondé en 1961) et l'UICN œuvrent en étroite collaboration dans tout le monde à la réalisation de projets d'intérêt mutuel.

Au nombre des orateurs relevons M. Maurice Strong, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, M. Paul Ehrlich, spécialiste américain des questions démographiques, M. Jacques Piccard, océanologue suisse, M. Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome, le professeur Bernhard Grzimek, président de la Société zoologique de Francfort et M. J. Speer, président de la Société allemande de recherches.

M. Karan Singh, ministre indien du Tourisme et de l'Aviation civile, qui est également président du Conseil indien pour la faune, parlera des problèmes de la conservation en Inde et plus particulièrement des efforts entrepris par le gouvernement pour sauver le tigre de la menace d'extinction.

S. A. R. le prince des Pays-Bas, président du WWF, prendra la parole devant le Congrès, tandis que Sir Peter Scott, président du Conseil d'administration, et M. Luc Hoffmann, vice-président, passeront en revue le travail accompli par le WWF pour la conservation du milieu naturel.

Le Gouvernement de l'Allemagne fédérale donnera un dîner en l'honneur du Congrès, dont les assises se tiendront à la Beethovenhalle. Les congrès précédents avaient eu lieu en 1967 à Amsterdam et en 1970 à Londres.

A l'occasion du Congrès un bal sera organisé le 6 octobre au Bayerischer Hof de Munich pour récolter des fonds en faveur de la conservation de la nature.

## 18<sup>e</sup> Assemblée générale de l'IYF

La 18<sup>e</sup> Assemblée générale de l'International Youth Federation (Fédération internationale de la Jeunesse) s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 13 août 1973 dans la ville bretonne de Brasparts. Environ 60 participants provenant de 16 pays différents ont participé à l'Assemblée générale et au colloque organisé parallèlement sur le thème «Les parcs nationaux et autres aires protégées: le point de vue de la jeunesse».

Parmi les questions abordées présentant un intérêt pour l'UICN, il faut mentionner d'une part la demande de financement pour un nouveau Bureau mondial du IYF, qui doit remplacer le Centre international de la Jeunesse d'Amsterdam, et pour le Programme de développement des années 1973-1978, l'un et l'autre appuyés par l'UICN et la Division de l'UNESCO pour la jeunesse; d'autre part, les demandes d'octroi d'un statut consultatif auprès de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe; enfin les changements de structure dans l'organisation du IYF.

Le IYF a choisi pour thème annuel pendant les années 1973-1974 la nouvelle convention sur le commerce international des espèces menacées de la faune et de la flore.

Un nouveau bureau a été désigné et restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Voici sa composition:

Président	Bo Landin (Suède)
Secrétaire général	Gerhard Walter (Autriche)
Trésorier	Julius Smeyers (Belgique)
Responsable de l'information	Oscar Marleyn (Belgique)
Responsable des projets	Lutz Katzschner (Rép. Fédérale d'Allemagne)
Rédacteur de «Taraxacum»	David Withrington (Royaume-Uni)

La prochaine Assemblée générale aura lieu en Belgique en 1974 pendant les deux premières semaines d'août.

La République populaire du Bangladesh a notifié au directeur général son adhésion aux statuts de l'UICN et son désir de devenir membre de l'Union, portant ainsi à 33 le nombre des Etats membres de l'Union.

## Distinction spéciale

### Distinction spéciale à un membre de l'UICN

M<sup>lle</sup> Sylvia Crowe, membre de la Commission d'aménagement de l'environnement de l'UICN, a été élevée au rang de Dame en reconnaissance des services éminents qu'elle a rendus à la cause de la protection du paysage et figure à ce titre dans la Liste des distinctions spéciales (Queens Birthday List) accordées par la Couronne britannique.

Dame Sylvia a contribué à diverses activités de l'UICN, entre autres à la rédaction du Document supplémentaire N° 21 «Landscape Planning - A Policy for an Overcrowded World» (L'aménagement du paysage-solution au problème de la surpopulation), et à un important document de base intitulé «Master Plan for National Parks in their Regional Setting» («Le plan directeur des parcs nationaux et leur implantation régionale»), en vue de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les parcs nationaux.

## Notes sur la conservation

### Capture des oiseaux en Belgique: L'UICN et le Fonds mondial pour la nature protestent

Apprenant que la Belgique allait lever l'interdiction de capturer les oiseaux qu'elle avait prononcée l'an passé, l'UICN et le Fonds mondial pour la nature «WWF» ont protesté contre cette mesure, dont les conséquences pourraient s'avérer catastrophiques pour certaines espèces.

Les deux organisations ont exprimé leur étonnement dans une lettre adressée au ministre belge de l'agriculture, M. Albert Lavens, après que celui-ci eut annoncé récemment au Parlement qu'il était question d'autoriser à nouveau la capture d'oiseaux dans l'intérêt des éleveurs. Cette mesure, il est vrai, prévoit de limiter les prises en fixant un contingent pour chaque espèce et d'interdire l'utilisation de filets. Toutefois l'expérience démontre qu'il est difficile sinon impossible d'appliquer une telle mesure. Il pourrait en résulter une hécatombe de certaines espèces.

L'UICN et le WWF espèrent que l'interdiction absolue de capturer les oiseaux sera maintenue, et font remarquer qu'un assouplissement marquerait un recul dans les efforts accomplis sur le plan international pour protéger l'environnement.

En annonçant l'interdiction l'année dernière, M. Léo Tinderman, alors ministre de l'agriculture, avait déclaré que la Belgique s'était isolée en voulant ignorer les conventions internationales relatives à la protection des oiseaux, dont elle était signataire.

On estime à 20 millions le nombre d'oiseaux qui chaque année étaient capturés en survolant la Belgique pour être livrés aux éleveurs ou faire le plaisir des gourmets.

### Renforcement de la protection des crocodiles en Australie

M. R. Bustard, secrétaire du Groupe de spécialistes du crocodile (Commission du service de sauvegarde), nous communique que l'Etat d'Australie occidentale a ajouté à la liste des «espèces déclarées rares et menacées de disparition» le crocodile marin *Crocodylus porosus* et le crocodile d'eau douce *C. johnstoni*. Cette mesure fixe à 1000 dollars australiens l'amende perçue pour une prise illégale. Les deux espèces figurent dans le Livre Rouge de l'UICN (Red Data Book, catégorie 2).

Cette mesure tend à décourager la capture de crocodiles en Australie. Le Gouvernement avait déjà interdit l'exportation des peaux de crocodiles et des produits dérivés. Cependant, l'exportation à des fins scientifiques ou celle de peaux provenant de crocodiles élevés dans des centres reconnus restent permises.

M. Bustard communique que la situation du crocodile marin paraît encourageante dans le région de Kimberleys en Australie occidentale.

Trois projets de conservation relatifs à l'Afrique orientale ont récemment reçu l'appui de la Société zoologique de 1858 de Francfort. Il s'agit, d'une part, de l'acquisition d'un nouvel avion pour l'un des plus grands parcs nationaux d'Afrique, le Parc de Tsavo au Kenya; d'autre part, des fonds destinés à payer un responsable au service des 168 Wildlife Clubs du Kenya, qui rassemblent plus de 6500 membres; et enfin, d'un tracteur à chenilles pour le Parc national de Ruaha en Tanzanie.

## Méthode écologiquement éprouvée de lutte contre les vampires

On prête au *Desmodus retundus* — l'une des trois espèces véritables de vampires qui vivent dans les régions tropicales d'Amérique — la faculté de véhiculer la rage et de causer chaque année la mort de milliers de têtes de bétail. D'autres animaux, et même l'homme, comptent parmi ses victimes.

Encore récemment, on ne disposait d'aucun moyen satisfaisant pour lutter contre ces animaux amateurs de sang frais. Les méthodes courantes consistant à asphyxier les chauves-souris ou à détruire les grottes qui les abritent anéantissaient aussi bien les espèces utiles que les vampires. Grâce à des recherches intensives on a pu mettre au point des méthodes biochimiques que l'on croit très efficaces et surtout écologiquement saines, puisqu'elles n'ont d'effet que sur les animaux visés.

Deux observations sont à l'origine de ces nouvelles méthodes. L'une est que les vampires ne tolèrent qu'une infime quantité de l'anticoagulant connu sous le nom d'héparine. L'autre est qu'ils ont pour habitude de faire leur toilette en léchant avec vivacité leur corps et celui de leurs voisins au repos. Pour expérimenter la première méthode, les chercheurs ont mélangé l'anticoagulant à de la vaseline et ont appliqué cette mixture sur des chauves-souris captives. Une fois relâchés, les vampires emportèrent ce poison dans leur repaire, où des dizaines de leurs congénères furent contaminées après les avoir léchés ou leur avoir lissé le poil et moururent des suites d'hématomes, d'hémorragies internes, de troubles du système sanguin ou d' inanition.

La seconde méthode consiste à injecter de l'héparine au bétail, qui en raison de sa taille ne s'en trouve pas incommode. Au contraire le vampire qui suce le sang de l'animal dans les jours qui suivent l'injection, reçoit une dose qui lui est fatale.

Ces deux méthodes seraient aussi efficaces l'une que l'autre. Au cours d'expériences menées sur des populations témoins, on a constaté une réduction de 96 à 100 % du nombre de morsures de vampires dans l'espace de deux semaines.

Les recherches ont été menées par l'AID (Agency for International Development), par un centre de recherches dépendant du Département de l'Intérieur des Etats-Unis (Denver Research Center of the US Fish and Wildlife Service) et par le Département mexicain de l'Agriculture. Les travaux sur le terrain ont été effectués au Mexique et au Brésil.

## Conférence européenne sur l'aménagement du territoire

Les ministres responsables de l'aménagement du territoire dans 20 pays européens se réuniront du 25 au 27 septembre 1973 à la Grande-Motte, en France. Placée sous les auspices du Conseil de l'Europe, cette conférence est due à l'initiative du Gouvernement français et vise principalement à promouvoir un développement harmonieux et équilibré de toutes les régions d'Europe. Cette conférence sera ouverte au public.

Les débats seront centrés sur trois thèmes principaux, que l'on peut résumer comme suit:

1) Urgence d'un plan européen d'aménagement du territoire, et en particulier d'une politique cohérente des transports et des communications intégrée aux plans de développement régional; création d'un système de consultations préalables à tous les niveaux pour élaborer les plans de développement des régions frontalières; protection du milieu et promotion d'une économie saine dans les régions de montagne du centre de l'Europe.

2) Méthodes et techniques de travail.

3) Avenir de la coopération européenne.

Les résultats de la conférence seront portés à la connaissance des gouvernements intéressés.

## Parution d'un nouvel annuaire de l'environnement

Le Sierra Club (Etats-Unis) vient de publier dans une édition provisoire un «Annuaire mondial des organismes de l'environnement» qui constitue désormais la principale source d'information sur les organismes s'occupant d'écologie.

Cet annuaire est en son genre l'ouvrage actuel le plus complet. Il a reçu une large diffusion dans le monde et sera publié dans une version définitive, vraisemblablement en 1974, sur la base des adjonctions, corrections et commentaires transmis aux auteurs.

La version provisoire peut être commandée sur envoi d'un chèque ou virement bancaire d'un montant de US \$70 à l'adresse suivante:

Sierra Club Special Contributions, P. O. Box 7959, Rincon Annex, San Francisco, California 94120.

## Don de vastes étendues humides pour la conservation de la vie sauvage aux Etats-Unis

Le Département américain de l'Intérieur a accepté la responsabilité d'établir un nouveau refuge national de vie sauvage de près de 20 000 hectares dans les marais dits «Great Dismal Swamp», de l'Etat de Virginie. C'est la plus grande surface que le Gouvernement des Etats-Unis ait jamais reçue en don au profit de la conservation de la vie sauvage.

Les donateurs de cette propriété chargée d'histoire sont d'une part l'Union Camp Corporation, propriétaire depuis plus de 60 ans, et d'autre part un organisme national de préservation de la nature, The Nature Conservancy, qui a joué le rôle d'intermédiaire bénévole. On estime la valeur du don à plus de 12 millions de dollars.

L'Union Camp a cédé les 40 % de la surface qu'elle détenait à la Nature Conservancy, qui à son tour les a cédés au gouvernement. La société cédera sa part restante au cours de 1974 et de 1975 en plusieurs dons.

Pendant plusieurs années, la société donatrice pourra, conformément à la législation fiscale américaine, déduire de ses bénéfices imposables la valeur estimée de la donation.

Aucune coupe de bois n'a été effectuée sur la propriété, pendant le dernier quart de siècle et ces marécages abritent des formes de vie végétale et animale qu'on rencontre rarement ailleurs. On y trouve même une espèce indigène unique: la musaraigne à queue courte de Dismal Swamp. 75 espèces d'oiseaux nichent dans ces marécages où l'on rencontre aussi une des dernières populations prolifiques d'ours noirs indigènes de l'est des Etats-Unis. Les insectes, les poissons, les batraciens, les mammifères se combinent avec une grande variété de plantes pour former une communauté unique. Au cœur du marais, dans la propriété cédée par l'Union Camp, se trouve le lac Drummond d'une étendue d'environ 12 km et de forme quasi circulaire. Sa profondeur moyenne n'est que de 2 mètres, mais la pureté extraordinaire de ses eaux en font un élément essentiel de ces écosystèmes.

Le Département de l'Intérieur confiera la gestion de cette propriété, appelée désormais Refuge national de vie sauvage de Dismal Swamp, aux soins de son Fish and Wildlife Service.

## La FAO présente un plan de création de parcs nationaux au Panama

Sur la base d'une étude réalisée en octobre et en novembre 1971 par la FAO en collaboration avec des organismes panaméens (Section des parcs nationaux et de la faune, Service des forêts et Département des ressources naturelles) il a été proposé de créer un système de parcs nationaux composé de six régions: Portobelo, Altos de Campana, Volcán Barú, Islas de las Perlas, Bocas del Toro et La Frontera.

Ces parcs permettront de préserver des éléments exemplaires du patrimoine naturel et culturel de Panama et pourront contribuer de manière substantielle au développement économique du pays.

Au début de 1972 l'UICN et le WWF (Fonds mondial pour la nature) ont collaboré étroitement avec la FAO à l'organisation d'une étude sur le projet de Parc national du volcan Baru. Cette étude menée à bien par M<sup>me</sup> Anne Labastille, sera publiée par l'UICN dans la série «Occasional paper» (N° 6) et fournira les bases scientifiques nécessaires à l'établissement du parc.

## Rencontre du groupe de l'éducation de l'UISB

L'UICN a été invitée à assister en tant qu'observateur à la réunion annuelle de la Commission de l'éducation de l'Union internationale des sciences biologiques qui s'est tenue à l'Institut écologique de l'Académie des Sciences de Pologne à Varsovie, du 18 au 20 juillet 1973.

Au cours de cette réunion, la discussion a principalement porté sur le Congrès mondial des enseignants en biologie organisé par l'UNESCO (UNESCO World Biology Teaching Congress). Ce congrès aura lieu en même temps que la Conférence mondiale de l'éducation mésologique de l'UICN, c'est-à-dire en septembre 1974.

On recense actuellement au moins 44 rhinocéros de Java, animaux que l'on rencontrait autrefois dans tout le Sud-Est asiatique à l'est du Bengale. Quand les travaux scientifiques de conservation ont débuté il y a cinq ans à Ujong Kulon dans la partie occidentale de Java, on ne comptait plus que 24 spécimens. Le programme intensif de conservation mené par les autorités indonésiennes a reçu l'appui financier du WWF.

## Congrès de l'Union internationale des biologistes du gibier

Le XI<sup>e</sup> Congrès international de l'Union internationale des biologistes du gibier s'est tenu à Stockholm du 3 au 7 septembre 1973. L'UICN y était représentée par José A. Valverde, membre du Comité exécutif, par F. Kurt, D. Pimlott et Lars-Erik Esping, tous membres de Commissions de l'UICN et par plusieurs membres de groupes de spécialistes. Le Secrétariat était représenté par A. Mence et R. Dasmann, venus également participer dans la même ville à la réunion du Groupe de spécialistes du loup (Commission du service de sauvegarde).

Le congrès a lieu tous les deux ans et rassemble des experts de la faune venus surtout d'Europe pour présenter un inventaire et faire le bilan des dernières recherches effectuées dans le domaine. Des représentants provenant de 26 pays différents participèrent à ce dernier congrès et discutèrent de la dynamique des populations d'oiseaux et de mammifères et de tout un nombre de sujets connexes. Le prochain congrès aura lieu à Lisbonne en 1975.

## Le Parc national des Ecrins, cinquième parc national français

Le 27 mars 1973, le Gouvernement français a créé le cinquième parc national français.

Ce parc national destiné à protéger les espaces naturels qui entourent la Barre des Ecrins (4103 m) et le domaine du Pelvoux couvre environ 90 000 ha de haute montagne, au sud-est de Grenoble.

Dans le parc national, seules les activités compatibles avec la protection du milieu naturel sont permises. Cependant des activités pastorales, agricoles et forestières traditionnelles pourront y être maintenues. Les activités touristiques permises sont celles s'accordant au caractère de nature sauvage du parc: randonnée à pied ou à skis et alpinisme.

Le parc lui-même est entouré d'une zone périphérique de quelque 180 000 ha comprenant environ 26 000 habitants, pour laquelle un programme d'aménagement sera orienté vers le développement des activités rurales traditionnelles et vers la création d'activités nouvelles, principalement touristiques. C'est dans la zone périphérique que sera accueilli le visiteur, le parc national lui-même étant dépourvu de toute route, de tout village, et de toute station de sports d'hiver.

## Contribution du WWF à l'agrandissement du Parc national kényen de Nakuru

Le 29 août dernier, S.A.R. le prince des Pays-Bas, président du WWF (Fonds mondial pour la nature) a remis au président Kenyatta un chèque d'une valeur de 172 000 livres kényennes, afin de permettre l'agrandissement du Parc national de Nakuru célèbre pour son lac «au million de flamants». Les fonds, d'un montant équivalent à 500 000 dollars, ont été réunis par des enfants en Belgique, en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse. Les Etats-Unis ont également contribué à cette campagne.

La campagne en faveur du Parc de Nakuru était destinée à sauvegarder le lac — l'une des plus grandes attractions touristiques du Kenya — qui était menacé de pollution par une éventuelle mise en valeur des terres avoisinantes situées en dehors du parc. Il y allait du maintien de l'équilibre écologique produit par un nombre incroyable d'algues, de petits crustacés et de larves d'insectes qui vivent aussi bien dans l'eau que dans la boue et dont se nourrit une population d'oiseaux si grande que l'ornithologue américain Roger Peterson y a vu «le spectacle ornithologique le plus grandiose au monde».

La contribution du WWF permettra aux parcs nationaux du Kenya d'acquiescer les territoires qui entourent le lac. Cet agrandissement du parc permettra de protéger et de conserver non seulement le lac lui-même mais encore diverses populations de mammifères: rhinocéros, hippopotames, antilopes, gazelles, léopards, buffles.

D'autres fonds seront accordés pour permettre de développer et de gérer le parc et de faire de Nakuru, grâce à des recherches, une région modèle du point de vue de la conservation.

## Nouvelles internes

### Paule Gryn-Ambroes quitte la Commission des parcs nationaux

M<sup>me</sup> Paule Gryn-Ambroes a démissionné des fonctions de secrétaire exécutif de la Commission internationale des parcs nationaux qu'elle assumait depuis le début de 1971.

Elle retourne en Belgique, où jusqu'à sa venue à Morges, elle avait dirigé le Secrétariat du Comité national belge du programme biologique international et travaillé comme assistante scientifique et administrative au Département d'écologie de l'Université Libre de Bruxelles.

## Analyse bibliographique

**Robinson, William A. (1972). *Return to the Sea*. Tuckahoe, New York: John de Graff. 232 pp. \$ 8,95.**

Nos lecteurs auront probablement été intrigués par un court paragraphe paru dans le numéro du mois de juin (Vol. 4, N° 6) et intitulé «Atoll réservé à la science» et auront désiré en savoir plus long sur les données du projet d'établissement d'une réserve scientifique sur l'atoll de Taiaro. Voici un ouvrage qui pourra satisfaire cette curiosité de manière agréable, bien que son auteur — propriétaire de l'atoll et instigateur du projet — n'ait pas la prétention de donner un ouvrage de référence scientifique ou historique. Il dépeint plutôt par des mots et des images, le décor, l'air parfumé, l'atmosphère changeante, toute l'âme d'une petite bande de terre située presque au centre du grand archipel des Tuamotu (600 km à l'est de Tahiti) et hors de vue des îlots voisins également dépourvus de relief.

La majeure partie du livre, que l'auteur avoue avoir écrit par nostalgie et pour revivre certaines de ses plus belles années, est consacrée aux péripéties du long voyage d'approche qui a permis à l'auteur de gagner Taiaro (sur un ketch converti en brigantine à son chantier naval d'Ipswich au Massachusetts), ainsi qu'au récit de l'acquisition fort aléatoire de l'îlot et à celui des préparatifs nécessaires à son installation définitive. Il s'étend également sur les recherches qu'il a menées sur les origines de la Polynésie et sur le fléau des îles, la filariose, et esquisse une théorie fascinante sur le lien qu'on peut établir entre ces deux faits. Cette curiosité doublée d'un amour pour la nature l'a probablement poussé à la réalisation de son projet. Cependant, il réserve une place importante à Taiaro lui-même, malgré les faibles dimensions (14 km de circonférence) et l'écologie relativement simple de l'île. Sa description détaillée justifie la conviction qu'il a de voir l'île devenir un endroit où les savants pourront entreprendre des études de longue haleine sur les processus écologiques et sur l'évolution qui affectent toute forme de vie d'un atoll resté intact: des oiseaux aux animaux terrestres et à la végétation en passant par tous les organismes qui vivent dans le lagon et le récif de corail.

Sir Hugh F. I. Elliott

## Erratum

Dans le Bulletin du mois de juin (Vol. 4, N° 6, p. 22) nous nous sommes fait l'écho du 2<sup>e</sup> Symposium international sur l'écologie tropicale qui s'est tenu à Caracas, au Venezuela, en février 1973. Le titre de l'article précise que la rencontre a eu lieu sous les auspices du PBI alors qu'elle a été patronnée en réalité par l'INTECOL (Association internationale d'écologie) et l'ISTEL (Société internationale d'écologie tropicale). Nous espérons que l'on nous pardonnera cette erreur.

## BULLETIN UICN

Nouvelle Série Vol. 4, No 9, septembre 1973.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. (Subvention de l'Unesco 1973 DG/2.1/414/37.)

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.